

MARCO-EN-BARCEUL

Paroisse Saint-Vincent. — Lundi à 9 h. ont eu lieu les obsèques de Marie-Catherine Brocard...

Etat-civil de Marco-en-Barceul. — Naissances du 26. — Gaston Simonet, au Quenneux...

COMINES. — Le Comité cominois de la dotation de la jeunesse de France organise pour le dimanche 2 mars, un magnifique concert au profit des enfants pauvres de la ville...

ARMENIÈRES

Asile des Aliénés. — A titre de simple renseignement nous donnons la délimitation de la Commission de surveillance pour l'asile des aliénés...

La Commission, après avoir examiné les prétendus faits allégués, reconnaît qu'il s'agit d'allégations dénuées de tout fondement...

Le sloop de pêche n° 1392 qui signalait hier après-midi, comme étant en perdition à l'est du port...

Le Conseil municipal se réunira le 2 mars 1903, à 11 h. 1/2 du matin.

Ordre du jour. — 1. Loi sur la protection de la santé publique...

Maintenant reste l'affaire de la coopérative « l'Avenir », qui est accusée d'avoir vendu des pains ne pesant pas le poids convenu.

Paroisse Saint-Roch. — Aujourd'hui, M. l'abbé Mulliez, nouveau curé de la paroisse Saint-Roch, chantera la grand-messe pour la première fois.

M. L. Jeanson, président, et M. Quesnoy, directeur, se sont assurés des concours d'artistes connus.

Accidents. — Charles David, journalier, demeurant rue Vanban, travaillant au hangar 6, a été blessé grièvement à la poitrine par la chute d'une balle de nitrate.

Le boulanger put prouver que, si deux fournées avaient été mauvaises ce n'était pas de sa faute et était attribuable à la farine qu'il croyait de bonne qualité.

Après une délibération de 20 minutes, le tribunal condamne M. Galloo à 50 fr. d'amende pour avoir tenté de tromper l'acheteur par des indications frauduleuses.

Malou-Les-Bains. — Baptême de cloche. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui que M. le vicair général Lobbeux procédera au baptême de la nouvelle cloche de l'église paroissiale.

HAZEBROUCK. — Parmi les rares femmes qui aient obtenu la médaille d'honneur du travail à la dernière promotion parue à l'Officiel, on remarque avec plaisir Mlle Julie Hidon, fille de salle à l'Hôtel Saint-Georges.

Agée d'une soixantaine d'années elle se trouve à l'Hôtel Saint-Georges depuis plus de 41 ans. C'est la fille de confiance de Mme veuve Demy, la propriétaire de l'hôtel.

Les héritiers réclamaient une indemnité de 2,500,000 francs.

Me Roche, du barreau de Lille, a soutenu la demande des réclamants.

Marché aux veaux de Douai. — Entrés, 71; sortis, 8; pour la ville, 53.

Mercuriale des marchés aux bestiaux. — Voici la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai des 18 et 20 février.

Quête en faveur des Bretons. — La quête de la Musique communale au profit des Bretons a produit 564 fr. 70.

d'un Comité de secours, a envoyé la lettre suivante à M. G. Vandebusch :

Monsieur le Président. — Je reçois la lettre chargée par laquelle vous me faites parvenir la somme de 564 fr. 70, produit de la quête faite en faveur des malheureux pêcheurs bretons, au concert de la Musique du 14 des mois.

Je suis profondément touché et veuillez vous faire auprès des dames qu'évoque l'intérêt de mes respectueux hommages et de mes remerciements, et après de votre Société l'interprète de la vive gratitude que nous éprouvons.

Encore une fois et de tout cœur merci, Monsieur le Président, et agréé, je vous prie, l'assurance de mes plus distingués et dévoués sentiments.

La Société d'Agriculture aura célébré hier, lundi, à dix heures, en l'église St-Eloi, la messe annuelle pour les membres défunts de l'association.

Cousin-Bévue, à Neuf-Berquin. — Dimanche 8 et Lundi 9 Mars, Grande Exposition de Travaux d'Art et de Commerce.

Le remorqueur Dunkerquois sortit aussitôt et fut assez heureux de le ramener au port.

Les chrétiens aux lions, drame en 3 actes. Le Guichet de la gare, scène de chemin de fer.

Intermède: Polichinelle et Bébé, chansonnette avec prologue: Elles n'ont plus de mère, romance; Deux cadettes de Gasogne, duo comique.

ANCIEN. — Accident. — Un souffleur de la verrerie Belotte, du nom de Fernand Maillart, âgé de 24 ans, a été profondément coupé à la main droite en voulant couper un canon.

SOMAIN. — L'odieuse mascarade. Cette abominable mascarade, dit l'Echo Douaisien, a soulevé une réprobation générale, et on nous assure que M. le Maire a fait disperser. Arrivé sur la place de la gare, qui appartient à la Compagnie du Nord, M. le chef de gare lui a enjoint de déguerpir au plus vite.

Accidents. — Charles David, journalier, demeurant rue Vanban, travaillant au hangar 6, a été blessé grièvement à la poitrine par la chute d'une balle de nitrate.

Le boulanger put prouver que, si deux fournées avaient été mauvaises ce n'était pas de sa faute et était attribuable à la farine qu'il croyait de bonne qualité.

Après une délibération de 20 minutes, le tribunal condamne M. Galloo à 50 fr. d'amende pour avoir tenté de tromper l'acheteur par des indications frauduleuses.

Malou-Les-Bains. — Baptême de cloche. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui que M. le vicair général Lobbeux procédera au baptême de la nouvelle cloche de l'église paroissiale.

HAZEBROUCK. — Parmi les rares femmes qui aient obtenu la médaille d'honneur du travail à la dernière promotion parue à l'Officiel, on remarque avec plaisir Mlle Julie Hidon, fille de salle à l'Hôtel Saint-Georges.

Agée d'une soixantaine d'années elle se trouve à l'Hôtel Saint-Georges depuis plus de 41 ans. C'est la fille de confiance de Mme veuve Demy, la propriétaire de l'hôtel.

Les héritiers réclamaient une indemnité de 2,500,000 francs.

Me Roche, du barreau de Lille, a soutenu la demande des réclamants.

Marché aux veaux de Douai. — Entrés, 71; sortis, 8; pour la ville, 53.

Mercuriale des marchés aux bestiaux. — Voici la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai des 18 et 20 février.

Quête en faveur des Bretons. — La quête de la Musique communale au profit des Bretons a produit 564 fr. 70.

COMINES. — Le Comité cominois de la dotation de la jeunesse de France organise pour le dimanche 2 mars, un magnifique concert au profit des enfants pauvres de la ville.

ARMENIÈRES. — Asile des Aliénés. — A titre de simple renseignement nous donnons la délimitation de la Commission de surveillance pour l'asile des aliénés.

Le sloop de pêche n° 1392 qui signalait hier après-midi, comme étant en perdition à l'est du port.

Le Conseil municipal se réunira le 2 mars 1903, à 11 h. 1/2 du matin.

Ordre du jour. — 1. Loi sur la protection de la santé publique...

Maintenant reste l'affaire de la coopérative « l'Avenir », qui est accusée d'avoir vendu des pains ne pesant pas le poids convenu.

Paroisse Saint-Roch. — Aujourd'hui, M. l'abbé Mulliez, nouveau curé de la paroisse Saint-Roch, chantera la grand-messe pour la première fois.

M. L. Jeanson, président, et M. Quesnoy, directeur, se sont assurés des concours d'artistes connus.

Accidents. — Charles David, journalier, demeurant rue Vanban, travaillant au hangar 6, a été blessé grièvement à la poitrine par la chute d'une balle de nitrate.

Le boulanger put prouver que, si deux fournées avaient été mauvaises ce n'était pas de sa faute et était attribuable à la farine qu'il croyait de bonne qualité.

Après une délibération de 20 minutes, le tribunal condamne M. Galloo à 50 fr. d'amende pour avoir tenté de tromper l'acheteur par des indications frauduleuses.

Malou-Les-Bains. — Baptême de cloche. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui que M. le vicair général Lobbeux procédera au baptême de la nouvelle cloche de l'église paroissiale.

272. — Ire qualité, poids vifs, 0,74; poids net, 1,28. 2e qualité, poids vif, 0,84; poids net, 1,08. 3e qualité, poids vif, 0,54; poids net, 0,88. Même cours.

Yaux. — Aménés, 72; vendus, 71. — Ire qualité, poids vif, 1,34; poids net, 2,28. 2e qualité, poids vif, 0 fr. 95; poids net, 1,36. 3e qualité, poids vif, 1,14; poids net, 1,16. — Haussa.

SIN-LE-NOBLE. — Syndicat de la Paix. — Un groupe de mineurs de Sin-le-Noble avait formé, en 1893, une société de secours mutuels sous le nom de « Syndicat de la Paix ».

Les conditions nouvelles dans lesquelles fonctionnent les sociétés de secours et de retraites des ouvriers mineurs lui paraissent rendre moins utile son existence sous forme de société de secours mutuels, le Syndicat de la Paix vient de se dissoudre, pour se transformer en une section du « Syndicat indépendant des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ».

Déjà plus de cinquante ouvriers mineurs ont demandé à faire partie de la nouvelle association.

En rendant compte des opérations financières, le « Syndicat de la Paix », le dévoué président sortant, M. Alfred Deparis, a donné les détails suivants :

Les recettes totales du Syndicat se sont élevées à la somme de 5.490 fr. 11. Sur cette somme, il a été dépensé, en neuf ans, pour frais d'administration, voyage, impressions de rapports, convocations, etc., 465 fr. et 5.334 fr. ont été distribués en indemnités aux sociétaires malades.

Voici un Syndicat dont les administrateurs ne seront pas accusés d'être des « bouffe-galettes ».

SIN-LE-NOBLE. — Séances récréatives. — La réunion dominicale des Sœurs de charité donnera, le dimanche 8 mars, à 6 h. du soir, à la Maison Sainte-Cécile, rue du Presbytère, une séance récréative dont voici le programme :

Les chrétiens aux lions, drame en 3 actes. Le Guichet de la gare, scène de chemin de fer.

Intermède: Polichinelle et Bébé, chansonnette avec prologue: Elles n'ont plus de mère, romance; Deux cadettes de Gasogne, duo comique.

ANCIEN. — Accident. — Un souffleur de la verrerie Belotte, du nom de Fernand Maillart, âgé de 24 ans, a été profondément coupé à la main droite en voulant couper un canon.

SOMAIN. — L'odieuse mascarade. Cette abominable mascarade, dit l'Echo Douaisien, a soulevé une réprobation générale, et on nous assure que M. le Maire a fait disperser.

Accidents. — Charles David, journalier, demeurant rue Vanban, travaillant au hangar 6, a été blessé grièvement à la poitrine par la chute d'une balle de nitrate.

Le boulanger put prouver que, si deux fournées avaient été mauvaises ce n'était pas de sa faute et était attribuable à la farine qu'il croyait de bonne qualité.

Après une délibération de 20 minutes, le tribunal condamne M. Galloo à 50 fr. d'amende pour avoir tenté de tromper l'acheteur par des indications frauduleuses.

Malou-Les-Bains. — Baptême de cloche. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui que M. le vicair général Lobbeux procédera au baptême de la nouvelle cloche de l'église paroissiale.

HAZEBROUCK. — Parmi les rares femmes qui aient obtenu la médaille d'honneur du travail à la dernière promotion parue à l'Officiel, on remarque avec plaisir Mlle Julie Hidon, fille de salle à l'Hôtel Saint-Georges.

Agée d'une soixantaine d'années elle se trouve à l'Hôtel Saint-Georges depuis plus de 41 ans. C'est la fille de confiance de Mme veuve Demy, la propriétaire de l'hôtel.

Les héritiers réclamaient une indemnité de 2,500,000 francs.

Me Roche, du barreau de Lille, a soutenu la demande des réclamants.

Marché aux veaux de Douai. — Entrés, 71; sortis, 8; pour la ville, 53.

Mercuriale des marchés aux bestiaux. — Voici la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai des 18 et 20 février.

Quête en faveur des Bretons. — La quête de la Musique communale au profit des Bretons a produit 564 fr. 70.

COMINES. — Le Comité cominois de la dotation de la jeunesse de France organise pour le dimanche 2 mars, un magnifique concert au profit des enfants pauvres de la ville.

ARMENIÈRES. — Asile des Aliénés. — A titre de simple renseignement nous donnons la délimitation de la Commission de surveillance pour l'asile des aliénés.

Le sloop de pêche n° 1392 qui signalait hier après-midi, comme étant en perdition à l'est du port.

Le Conseil municipal se réunira le 2 mars 1903, à 11 h. 1/2 du matin.

Ordre du jour. — 1. Loi sur la protection de la santé publique...

Maintenant reste l'affaire de la coopérative « l'Avenir », qui est accusée d'avoir vendu des pains ne pesant pas le poids convenu.

Paroisse Saint-Roch. — Aujourd'hui, M. l'abbé Mulliez, nouveau curé de la paroisse Saint-Roch, chantera la grand-messe pour la première fois.

M. L. Jeanson, président, et M. Quesnoy, directeur, se sont assurés des concours d'artistes connus.

Accidents. — Charles David, journalier, demeurant rue Vanban, travaillant au hangar 6, a été blessé grièvement à la poitrine par la chute d'une balle de nitrate.

et Acieries, passait une barre rouge au laminoir; soudain celle-ci vint l'entraîner au mollet, qui fut horriblement brûlé et dont les chairs furent à demi arrachées.

Le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, le médecin pu encore se prononcer sur la nécessité d'une amputation.

Marchand, est l'aîné de six enfants. La mère est veuve.

DENAIN. — Voiture renversée par le vent. — Mme Cartier, bouclière à Denain, revenant d'Haveluy en conduisant une voiture attelée d'un cheval, dans laquelle se trouvaient deux enfants.

Tout à coup une violente bourrasque renversa la voiture dans le fossé bordant la route.

Mme Cartier a eu l'épaule luxée. Elle fut reconduite en voiture à son domicile.

CAMBRAI. — Jubilé du Souverain Pontife. — Outre le salut solennel qui aura lieu aujourd'hui dimanche, dans toutes les églises et chapelles de la ville, selon la prescription de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, un grand'messe solennelle sera célébrée à la Basilique métropolitaine, le mardi 3 mars, jour anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII.

Monseigneur y assistera, entouré de MM. les Vicaires généraux et du Chapitre.

Les incidents de la rue. — Samedi, vers 9 heures du matin, un domestique de M. Baudrin, cultivateur, à Masières, passant sur la place d'armes, avec un chariot chargé de fourrages, et accrochait un verbeux qui lui mit hors d'usage.

Presque au même moment, un garçon boulanger, au service de M. Ségard, sortait de l'Hôtel du Corbeau, avec une voiture à bras, qui alla briser une glace du Bazar de l'Hôtel-de-Ville. Des-deux côtés, il y a eu arrangement amiable.

Beaux jours. — Samedi, 27 février. Bicyclette n° 15.500 à 17.000. Bicyclette n° 16.000 à 17.000. Bicyclette n° 17.000 à 18.000. Bicyclette n° 18.000 à 19.000. Bicyclette n° 19.000 à 20.000. Bicyclette n° 20.000 à 21.000. Bicyclette n° 21.000 à 22.000. Bicyclette n° 22.000 à 23.000. Bicyclette n° 23.000 à 24.000. Bicyclette n° 24.000 à 25.000. Bicyclette n° 25.000 à 26.000. Bicyclette n° 26.000 à 27.000. Bicyclette n° 27.000 à 28.000. Bicyclette n° 28.000 à 29.000. Bicyclette n° 29.000 à 30.000. Bicyclette n° 30.000 à 31.000. Bicyclette n° 31.000 à 32.000. Bicyclette n° 32.000 à 33.000. Bicyclette n° 33.000 à 34.000. Bicyclette n° 34.000 à 35.000. Bicyclette n° 35.000 à 36.000. Bicyclette n° 36.000 à 37.000. Bicyclette n° 37.000 à 38.000. Bicyclette n° 38.000 à 39.000. Bicyclette n° 39.000 à 40.000. Bicyclette n° 40.000 à 41.000. Bicyclette n° 41.000 à 42.000. Bicyclette n° 42.000 à 43.000. Bicyclette n° 43.000 à 44.000. Bicyclette n° 44.000 à 45.000. Bicyclette n° 45.000 à 46.000. Bicyclette n° 46.000 à 47.000. Bicyclette n° 47.000 à 48.000. Bicyclette n° 48.000 à 49.000. Bicyclette n° 49.000 à 50.000. Bicyclette n° 50.000 à 51.000. Bicyclette n° 51.000 à 52.000. Bicyclette n° 52.000 à 53.000. Bicyclette n° 53.000 à 54.000. Bicyclette n° 54.000 à 55.000. Bicyclette n° 55.000 à 56.000. Bicyclette n° 56.000 à 57.000. Bicyclette n° 57.000 à 58.000. Bicyclette n° 58.000 à 59.000. Bicyclette n° 59.000 à 60.000. Bicyclette n° 60.000 à 61.000. Bicyclette n° 61.000 à 62.000. Bicyclette n° 62.000 à 63.000. Bicyclette n° 63.000 à 64.000. Bicyclette n° 64.000 à 65.000. Bicyclette n° 65.000 à 66.000. Bicyclette n° 66.000 à 67.000. Bicyclette n° 67.000 à 68.000. Bicyclette n° 68.000 à 69.000. Bicyclette n° 69.000 à 70.000. Bicyclette n° 70.000 à 71.000. Bicyclette n° 71.000 à 72.000. Bicyclette n° 72.000 à 73.000. Bicyclette n° 73.000 à 74.000. Bicyclette n° 74.000 à 75.000. Bicyclette n° 75.000 à 76.000. Bicyclette n° 76.000 à 77.000. Bicyclette n° 77.000 à 78.000. Bicyclette n° 78.000 à 79.000. Bicyclette n° 79.000 à 80.000. Bicyclette n° 80.000 à 81.000. Bicyclette n° 81.000 à 82.000. Bicyclette n° 82.000 à 83.000. Bicyclette n° 83.000 à 84.000. Bicyclette n° 84.000 à 85.000. Bicyclette n° 85.000 à 86.000. Bicyclette n° 86.000 à 87.000. Bicyclette n° 87.000 à 88.000. Bicyclette n° 88.000 à 89.000. Bicyclette n° 89.000 à 90.000. Bicyclette n° 90.000 à 91.000. Bicyclette n° 91.000 à 92.000. Bicyclette n° 92.000 à 93.000. Bicyclette n° 93.000 à 94.000. Bicyclette n° 94.000 à 95.000. Bicyclette n° 95.000 à 96.000. Bicyclette n° 96.000 à 97.000. Bicyclette n° 97.000 à 98.000. Bicyclette n° 98.000 à 99.000. Bicyclette n° 99.000 à 100.000.

Beaux jours. — Samedi, 27 février. Bicyclette n° 15.500 à 17.000. Bicyclette n° 16.000 à 17.000. Bicyclette n° 17.000 à 18.000. Bicyclette n° 18.000 à 19.000. Bicyclette n° 19.000 à 20.000. Bicyclette n° 20.000 à 21.000. Bicyclette n° 21.000 à 22.000. Bicyclette n° 22.000 à 23.000. Bicyclette n° 23.000 à 24.000. Bicyclette n° 24.000 à 25.000. Bicyclette n° 25.000 à 26.000. Bicyclette n° 26.000 à 27.000. Bicyclette n° 27.000 à 28.000. Bicyclette n° 28.000 à 29.000. Bicyclette n° 29.000 à 30.000. Bicyclette n° 30.000 à 31.000. Bicyclette n° 31.000 à 32.000. Bicyclette n° 32.000 à 33.000. Bicyclette n° 33.000 à 34.000. Bicyclette n° 34.000 à 35.000. Bicyclette n° 35.000 à 36.000. Bicyclette n° 36.000 à 37.000. Bicyclette n° 37.000 à 38.000. Bicyclette n° 38.000 à 39.000. Bicyclette n° 39.000 à 40.000. Bicyclette n° 40.000 à 41.000. Bicyclette n° 41.000 à 42.000. Bicyclette n° 42.000 à 43.000. Bicyclette n° 43.000 à 44.000. Bicyclette n° 44.000 à 45.000. Bicyclette n° 45.000 à 46.000. Bicyclette n° 46.000 à 47.000. Bicyclette n° 47.000 à 48.000. Bicyclette n° 48.000 à 49.000. Bicyclette n° 49.000 à 50.000. Bicyclette n° 50.000 à 51.000. Bicyclette n° 51.000 à 52.000. Bicyclette n° 52.000 à 53.000. Bicyclette n° 53.000 à 54.000. Bicyclette n° 54.000 à 55.000. Bicyclette n° 55.000 à 56.000. Bicyclette n° 56.000 à 57.000. Bicyclette n° 57.000 à 58.000. Bicyclette n° 58.000 à 59.000. Bicyclette n° 59.000 à 60.000. Bicyclette n° 60.000 à 61.000. Bicyclette n° 61.000 à 62.000. Bicyclette n° 62.000 à 63.000. Bicyclette n° 63.000 à 64.000. Bicyclette n° 64.000 à 65.000. Bicyclette n° 65.000 à 66.000. Bicyclette n° 66.000 à 67.000. Bicyclette n° 67.000 à 68.000. Bicyclette n° 68.000 à 69.000. Bicyclette n° 69.000 à 70.000. Bicyclette n° 70.000 à 71.000. Bicyclette n° 71.000 à 72.000. Bicyclette n° 72.000 à 73.000. Bicyclette n° 73.000 à 74.000. Bicyclette n° 74.000 à 75.000. Bicyclette n° 75.000 à 76.000. Bicyclette n° 76.000 à 77.000. Bicyclette n° 77.000 à 78.000. Bicyclette n° 78.000 à 79.000. Bicyclette n° 79.000 à 80.000. Bicyclette n° 80.000 à 81.000. Bicyclette n° 81.000 à 82.000. Bicyclette n° 82.000 à 83.000. Bicyclette n° 83.000 à 84.000. Bicyclette n° 84.000 à 85.000. Bicyclette n° 85.000 à 86.000. Bicyclette n° 86.000 à 87.000. Bicyclette n° 87.000 à 88.000. Bicyclette n° 88.000 à 89.000. Bicyclette n° 89.000 à 90.000. Bicyclette n° 90.000 à 91.000. Bicyclette n° 91.000 à 92.000. Bicyclette n° 92.000 à 93.000. Bicyclette n° 93.000 à 94.000. Bicyclette n° 94.000 à 95.000. Bicyclette n° 95.000 à 96.000. Bicyclette n° 96.000 à 97.000. Bicyclette n° 97.000 à 98.000. Bicyclette n° 98.000 à 99.000. Bicyclette n° 99.000 à 100.000.

Beaux jours. — Samedi, 27 février. Bicyclette n° 15.500 à 17.000. Bicyclette n° 16.000 à 17.000. Bicyclette n° 17.000 à 18.000. Bicyclette n° 18.000 à 19.000. Bicyclette n° 19.000 à 20.000. Bicyclette n° 20.000 à 21.000. Bicyclette n° 21.000 à 22.000. Bicyclette n° 22.000 à 23.000. Bicyclette n° 23.000 à 24.000. Bicyclette n° 24.000 à 25.000. Bicyclette n° 25.000 à 26.000. Bicyclette n° 26.000 à 27.000. Bicyclette n° 27.000 à 28.000. Bicyclette n° 28.000 à 29.000. Bicyclette n° 29.000 à 30.000. Bicyclette n° 30.000 à 31.000. Bicyclette n° 31.000 à 32.000. Bicyclette n° 32.000 à 33.000. Bicyclette n° 33.000 à 34.000. Bicyclette n° 34.000 à 35.000. Bicyclette n° 35.000 à 36.000. Bicyclette n° 36.000 à 37.000. Bicyclette n° 37.000 à 38.000. Bicyclette n° 38.000 à 39.000. Bicyclette n° 39.000 à 40.000. Bicyclette n° 40.000 à 41.000. Bicyclette n° 41.000 à 42.000. Bicyclette n° 42.000 à 43.000. Bicyclette n° 43.000 à 44.000. Bicyclette n° 44.000 à 45.000. Bicyclette n° 45.000 à 46.000. Bicyclette n° 46.000 à 47.000. Bicyclette n° 47.000 à 48.000. Bicyclette n° 48.000 à 49.000. Bicyclette n° 49.000 à 50.000. Bicyclette n° 50.000 à 51.000. Bicyclette n° 51.000 à 52.000. Bicyclette n° 52.000 à 53.000. Bicyclette n° 53.000 à 54.000. Bicyclette n° 54.000 à 55.000. Bicyclette n° 55.000 à 56.000. Bicyclette n° 56.000 à 57.000. Bicyclette n° 57.000 à 58.000. Bicyclette n° 58.000 à 59.000. Bicyclette n° 59.000 à 60.000. Bicyclette n° 60.000 à 61.000. Bicyclette n° 61.000 à 62.000. Bicyclette n° 62.000 à 63.000. Bicyclette n° 63.000 à 64.000. Bicyclette n° 64.000 à 65.000. Bicyclette n° 65.000 à 66.000. Bicyclette n° 66.000 à 67.000. Bicyclette n° 67.000 à 68.000. Bicyclette n° 68.000 à 6